

A l'heure où cet éditto est rédigé, nous venons de vivre le pénible épisode « calcul » initié par Monsieur De Robien, ministre de l'Éducation Nationale. Voilà que nos élèves qui ne savaient pas lire à cause de la méthode globale, ne savent pas compter non plus... Ben oui, le calcul, c'est bien connu, aurait disparu de l'école. Mais que fait le ministre ? Les huit pages des documents d'application et les quinze pages des documents d'accompagnement consacrées au calcul mental (écrits lors des nouveaux programmes de 2 002) sont toujours en vigueur ... Mais voilà il faut prendre le temps de les lire et peut-être que notre ministre a d'autres calculs en tête : la présidentielle n'est pas loin et il faut savoir marquer les esprits et faire des annonces fortes. L'équipe PLOT continue de proposer à ses lecteurs des articles sur le calcul mental, non parce qu'il est devenu une affaire politique, mais parce que nous sommes convaincus que le calcul joue un rôle important pour la compréhension et la maîtrise non seulement des notions touchant à la numération, mais bien plus largement d'une grande partie des mathématiques.

Valérie Larose

Directeur de publication : Jean-Paul Bardoulat
Responsable de la rédaction : Valérie Larose
Maquette : Nicole Toussaint et Jean Fromentin
Impression : Louis Jean Imprimeur (Gap)
 Dépôt légal : 215 — Avril 2007
Editeur : APMEP, 26, rue Duméril
 75013 Paris (01 43 31 34 05)
<http://www.apmep.asso.fr> - mël : apmep@apmep.asso
Abonnement : 35 € / an ; 12 € / numéro
N° de Commission paritaire : 0709G85195
Sommaire en quatrième page de couverture

Veillez nous excuser de la mauvaise qualité des illustrations et dessins dans le numéro 17 de PLOT, due à une erreur de manipulation du logiciel de P.A.O. utilisé.

*Revue fondée par les Régionales
 d'Orléans-Tours, Poitiers et Limoges
 en 1976.*

APMEP - PLOT n° 18

Le mot de la présidente

Le Conseil Supérieur de l'Éducation, réuni le 2 avril, a rejeté par 17 voix contre, 3 pour, 9 abstentions et 8 refus de vote, l'adaptation au socle commun des programmes de mathématiques, sciences physiques et sciences de la Vie et de la Terre, de la sixième à la troisième. Je ne sais plus à quand remonte le dernier avis favorable du CSE ! Le Conseil se compose de 97 membres représentant les différents personnels de l'éducation nationale (48 membres), les collectivités territoriales, les associations périscolaires et les grands intérêts culturels, sociaux et économiques (16 membres), les parents d'élèves et les élèves (19 membres), les organisations syndicales (14 membres). Cet avis est simplement consultatif et n'empêchera pas les programmes de paraître au BO. Mais à quoi cela sert-il de demander l'avis du CSE si c'est pour ne pas en tenir compte ?

Les membres du CSE dénoncent « l'entêtement du ministère à présenter, dans l'urgence qu'aucune raison pédagogique ne justifie, des textes qui engagent l'avenir de l'école et des élèves, dans une impréparation totale, sans véritable concertation avant et pendant les commissions du CSE et sans consultation de la communauté éducative ». Nous ne pouvons que partager ce point de vue. Le manque d'informations concernant l'épreuve du brevet en est une illustration criante !

Pascale Pombourcq

Comment s'abonner à PLOT : c'est très simple !

Les différentes formules d'adhésion à l'APMEP sont disponibles sur le serveur de l'association : <http://apmep.asso.fr>

N'hésitez pas à faire adhérer votre établissement et vos collègues.

Une remarque à nous faire, un article ou un projet d'article à nous faire parvenir, une question en rapport avec un des articles publiés, des thèmes que vous voudriez voir abordés...

N'hésitez pas à nous les faire parvenir à l'adresse suivante : vlarose@club-internet.fr

Pour tout envoi postal : Valérie Larose
 32 bd Nélaton 91460 MARCOUSSIS